

M A I R I E
D E
R E P L O N G E S



N° Délibération
D322024

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
17/05/2024

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 17 mai 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjointes,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. MONTERRAT Franck –
M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe – Mme PONCET Florence –
M RIGAUD Denis – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme JOLY Christelle –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à
Mme ROBIN Pascale, Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à M. VERNOUX
Bertrand, M. GAILLARD Bruno a donné pouvoir à M. MONTERRAT Raphaël,
Mme BOZONNET Nathalie a donné pouvoir à Mme LOURD Mathilde,

Arrivé en cours : M. NILLOM Christophe arrivé à la 5^{ème} question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL AUPRES DE L'ETAT : REFECTION DE LA CHAUFFERIE DES VESTIAIRES DE FOOT ET REMPLACEMENT DE LA PRODUCTION ECS DE LA SALLE DE SPORTS

Monsieur le Maire présente une estimation financière des travaux de réfection de la chaufferie des vestiaires de foot et remplacement de la production ECS de la salle de Sports.

Afin de mettre en œuvre la réalisation de cet équipement public, Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter une aide financière au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou du Fond Vert auprès de l'Etat.

Monsieur le Maire précise que le financement de ce projet provient des fonds propres de la collectivité, déduction faite des subventions.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		45 500.00 €	50%
Emprunts			
Sous total autofinancement		45 500.00 €	
Union européenne			
Etat – DETR/DSIL	DETR/DSIL/Fond vert	27 300.00 €	30 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Transition écologique	18 200.00 €	20 %
Fonds de concours CC			
Autres			
Sous total subventions *		45 500.00 €	50 %
TOTAL HT	Travaux + honoraires	91 000.00 €	

*Dans la limite de 80%

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20240524-D322024-DE
Date de réception préfecture : 29/05/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou du Fond Vert auprès de l'État,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges, le 28 mai 2024

Le Maire de REPLONGES,




Bertrand VERNOUX